



HAL
open science

Épitaphe stélaire

Laurent Lamoine

► **To cite this version:**

Laurent Lamoine. Épitaphe stélaire. Dictionnaire raisonné de la caducité des genres littéraires, 2014, pp.267-276. <halshs-04108247>

HAL Id: halshs-04108247

<https://shs.hal.science/halshs-04108247v1>

Submitted on 26 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Dirigé par
SAULO NEIVA et ALAIN MONTANDON

DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DE LA CADUCITÉ
DES GENRES LITTÉRAIRES



DROZ

2014

Dirigé par
SAULO NEIVA et ALAIN MONTANDON

DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DE LA CADUCITÉ
DES GENRES LITTÉRAIRES



LIBRAIRIE DROZ S.A.
11, rue Massot
GENÈVE
2014

Publié avec le soutien
de la MSH Clermont-Ferrand, du CELIS
et de la Fondation Hans Wilsdorf


MSH CLERMONT-FERRAND
maison des sciences
de l'homme

*Centre
de Recherches sur
les Littératures
et la Sociopoétique*
CELIS
CLERMONT-FERRAND

FONDATION
HANS WILSDORF

www.droz.org

Pour la France :
Diffusion de Boccard
11, rue de Médicis
75006 Paris
www.deboccard.com

ISBN : 978-2-600-01742-8
ISSN : 0073-2397

Copyright 2014 by Librairie Droz S.A., 11, rue Massot, Genève.

All rights reserved. No part of this book may be reproduced or translated in any form, by print, photoprint, microfilm, microfiche or any other means without written permission.

NOTE DES ORGANISATEURS

Ce dictionnaire s'inscrit dans la lignée du travail collectif qui s'est réalisé au sein du Centre de Recherches sur les Littératures Modernes et Contemporaines (CRLMC) et, depuis 2006, au sein du Centre de Recherches sur les Littératures et la Sociopoétique (CELIS, EA1002). C'est le cas notamment des recherches sur l'histoire des traités de savoir-vivre et de l'hospitalité (parmi les très nombreuses publications, citons A. Montandon, *Pour une histoire des traités de savoir-vivre en Europe*, Paris, Librairie Européenne des Idées, «Littératures», 1994), la pérennité des formes codifiées (L. Cassagnau et J. Lajarrige, *Pérennité des formes poétiques codifiées*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2000), la « mort » et la réhabilitation de l'épopée (S. Neiva, *Déclin & confins de l'épopée au XIX^e siècle*, postface Florence Goyet, Tübingen, Gunter Narr, coll. «Etudes Littéraires Françaises», n° 73, 2008; *Désirs & débris d'épopée au XX^e siècle*, postface Daniel Madelénat, Berne, Peter Lang, 2009).

L'élaboration de cet ouvrage s'est fondée initialement sur la tenue d'un séminaire de recherche, intitulé «Temporalité et caducité des genres littéraires» qui a compté sur la participation de différents chercheurs, dont Dominique Maingueneau et Jean-Marie Schaeffer, que nous tenons à remercier. Elle a impliqué également l'organisation du 2^{ème} Congrès du Réseau Européen d'Etudes Littéraires Comparées / European Network of Comparative Literary Studies (REELC/ENCLS), en 2007, sur le thème *Fortunes et infortunes des genres littéraires en Europe*. Ces deux manifestations scientifiques ont été réalisées grâce au concours de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand.

ÉPITAPHE STÉLAIRE

LAURENT LAMOINE

L'építaphe est un texte qui commémore le défunt sur (*epi*) la tombe (*taphos*) mais, comme le souligne Emmanuelle Valette-Cagnac, « l'építaphe [...] n'a pas pour unique fonction de témoigner de la destinée particulière d'un individu : elle est également censée perpétuer les valeurs de la collectivité, extraire de la biographie ce qui peut être légué aux générations futures » (p. 76-77). Tant que les hommes ont cru à cette double valeur commémorative, l'építaphe ne semblait pas devoir être touchée par le risque de caducité. Le simple déchiffrement de l'építaphe d'un tombeau oublié ranimait même la mémoire du défunt et des valeurs collectives qu'il pouvait symboliser. La découverte de la tombe d'Archimède à Syracuse, « aux abords de la porte d'Agrigente », est le fait de Cicéron, jeune questeur en 77 av. J.-C. ; le déchiffrage des vers tronqués de l'inscription constitue le point d'orgue du récit que Cicéron consacra longtemps après, en 45, à cette aventure dans les *Tusculanes* (V, 23). En 1191, dans le Somerset, les bénédictins de l'abbaye de Glastonbury prétendirent avoir retrouvé la sépulture du roi Arthur après avoir lu sur l'un des cercueils découverts dans leur cimetière le nom même d'Arthur et la mention de l'île d'Avallon, réputée dans la légende avoir recueilli la dépouille du roi (Alban Gautier, *Arthur*, Paris, Ellipses, 2007, p. 238-245). Il s'agit bien entendu d'une supercherie fomentée par les Plantagenêts mais le témoignage sur l'effet de la lecture de l'építaphe n'en est pas affecté. Le fait que Pline le Jeune ait fulminé en lisant l'építaphe de Pallas (†62 ap. J.-C.), ministre des finances des empereurs Claude et Néron, alors qu'il passait sur la route de Tibur au sortir de Rome, atteste de l'efficacité de l'építaphe quarante-cinq ans après la mort de Pallas (la lettre est datée de 107). L'inscription rappelait l'hommage du Sénat à un affranchi (l'octroi des insignes de la préture et un don de quinze millions de sesterces qu'il refusa) que beaucoup de sénateurs considéraient pourtant comme un parvenu. Pline, qui reprend à son compte le jugement défavorable porté sur le ministre, s'inquiète de l'exemple ainsi exposé au vu et au su des générations futures (*Lettres*, VII, 29). L'építaphe conserve son pouvoir même quand elle n'est plus qu'un souvenir. A l'époque impériale, on ne savait plus où se trouvait le corps de Scipion l'Africain, le vainqueur d'Hannibal à Zama en 202 av. J.-C., à Rome, dans le tombeau familial de la voie Appienne, ou bien à Litterne en Campanie, qui avait accueilli, après ses démêlés politico-judiciaires, le grand homme en 187 jusqu'à sa mort. Tite-Live se souvient d'avoir vu à Litterne un tombeau dont la statue qui l'ornait avait été abattue par un ouragan (XXXVIII, 56). Malgré cette incertitude, Valère-Maxime, sous l'empereur Tibère, n'hésite pas à donner l'építaphe

que Scipion l'Africain aurait commandée, qui exprimait toute l'amertume du vainqueur de la Seconde guerre punique : *Ingrata patria, ne ossa quidem mea habeas*, « Ingrate patrie, tu n'as même pas mes ossements [chez toi] » (*Faits et dits mémorables*, V, 3, 2b, traduction de Robert Combès, 1997). Dans ce dernier exemple, l'épithète supposée de Scipion l'Africain s'est affranchie de la stèle comme du poète (peut-être Ennius ?) pour ne servir que la mémoire de Scipion devenu un *exemplum*.

L'usage de l'épithète a pu être observé dans de nombreuses civilisations anciennes et modernes, mais nous nous limiterons au monde occidental issu de l'empire romain. Certes l'Orient romain a connu des métissages, ô combien intéressants, des usages gréco-romains avec ceux sémitiques ou égyptiens, mais traiter de ces objets, dans le cadre de cet article, nous entraînerait sans doute trop loin. Avec l'ouverture au monde de l'Europe occidentale à partir de la fin du Moyen Age, d'autres métissages de traditions différentes ont pu se produire aussi : nous pensons, par exemple, aux stèles chrétiennes de Chine d'époque Ming, qui associent le latin aux idéogrammes chinois, dans le sillage de la tombe du Père Matteo Ricci, mort en 1610 à Pékin.

Dans cet article, nous resterons fidèles à la définition *stricto sensu* donnée ci-dessus, nous ne nous intéresserons pas directement aux avatars littéraires de l'épithète, même quand il s'agira de parler des *carmina* (poèmes) et des *commatica* (inscriptions en prose truffées de brins de vers) gravés. Cependant, nous sommes conscients que la frontière entre épithète gravée et épithète littéraire, de type *carmen*, est perméable, surtout à certaines époques. Les éditeurs de corpus épigraphiques pour le Haut Moyen Age ont été confrontés à ce problème de plein fouet, ils intègrent ou rejettent, au gré de postulats heuristiques quelquefois contradictoires, les *carmina* composés par Sidoine Apollinaire et autre Venance Fortunat (pour se limiter au V^e siècle ap. J.-C. et à l'époque mérovingienne) et ceux conservés par les *syllogae* médiévales. La perméabilité entre les textes gravés et les compositions des poètes est souvent la conséquence des recherches des lettrés qui réussissaient à écrire, à nouveau, des épithètes, à la manière des Anciens, et à relancer la production de stèles gravées. On peut évoquer le concours qui fut organisé par l'empereur Charlemagne à la mort du pape Adrien I^{er}, en 795, pour la composition de l'épithète du souverain pontife et que remporta Alcuin d'York. Le texte d'Alcuin fut gravé et installé dans la basilique Saint-Pierre. En 1481, le pape Sixte IV fait restaurer la statue de Charles I^{er} d'Anjou, roi de Sicile (1266-1285), vestige d'un ensemble monumental qui ornait le tribunal *dell'Araceli* à Rome, et ajoute une inscription à la fois honorifique et funéraire, issue des travaux des humanistes au service du Saint-Père, qui évoque la dignité de « sénateur romain » du monarque angevin. La statue de Charles d'Anjou et sa nouvelle base furent placées dans la grande salle du Palais du Sénat au Capitole. Dans les deux exemples évoqués, le passage à l'acte de graver accompagne une récupération politique : celle de Charlemagne qui cherchait à promouvoir sa *renovatio imperii*, celle du pape Della Rovere, en lutte contre les autres Etats italiens, le roi de France et les factieux à Rome même, qui espérait renouer avec le grand œuvre du frère de Saint Louis. L'instrumentalisation politique de l'épithète a fait son succès jusqu'à l'époque contemporaine, à tel

point que certains personnages, disparus sans laisser de traces, ont été gratifiés d'épithames afin de servir une cause politique : afin de promouvoir leur culte et le nom de Damase, les martyrs de Rome ont reçu des *carmina*, composés par ce pape (366-384) ; les rois du Portugal de la famille de Bragance, à la recherche d'une légitimité dynastique, ont commandé, après 1640, les deux épithames successives du tombeau du roi Sébastien (couvent des hiéronymites de Belém), quasi dernier représentant de la dynastie des Aviz, disparu en 1578 au Maroc, jeune et auréolé de gloire, afin de s'approprier la légende sébastianiste.

Anonyme ou écrite par des hommes illustres, on a pu souligner combien la « *poésie épigraphique* n'[était] pas un genre. Les *tituli* métriques [étaient] un cas d'application, simple ou amalgamé, d'un éventail d'autres genres, la *laudatio funebris*, la consolation, l'élégie, la biographie, la parénèse, la confession de foi » (Gabriel Sanders, « Le dossier quantitatif de l'épigraphie latine versifiée », *op. cit.*, en particulier p. 719 ; *Lapidés Memores*, *op. cit.*, en particulier p. 219). En outre, il faut rappeler que bon nombre des épithames gravées (y compris les *carmina*) sont des stéréotypes proposés par les lapicides, véritables « faiseurs d'épithames » (René Cagnat), à leurs clients. L'existence des *commatica* témoigne de cette ambiance de savoir-faire technique et de négoce, on est très loin de l'atmosphère de création du poète. Malgré le va-et-vient entre la pierre et les autres supports de l'écriture, il nous a semblé plus efficace de ne pas nous aventurer dans le champ de la littérature et de laisser à plus compétents les épithames littéraires ou bien le caractère littéraire des épithames gravées, sans chercher à alimenter une fois de plus le conflit séculaire entre historiens et littéraires à propos des *carmina*. En revanche, la copie manuscrite et les premières éditions imprimées d'inscriptions funéraires avérées (quelquefois disparues aujourd'hui) peuvent être sollicitées, même si se pose alors la question des faux qui ont pu intégrer ces corpus. La redécouverte en 1991 à Clermont-Ferrand de deux fragments de l'épithame de Sidoine Apollinaire († ap. 482) dont les lignes conservées confirmaient le texte connu par un manuscrit clunisien des X^e-XI^e siècles, prouve, ô combien, que la tradition manuscrite peut épauler la lecture directe des *tituli* conservés et suppléer cette lecture directe quand le document a disparu. Les faux, élaborés par malveillance ou par jeu intellectuel, représentent une plaie des corpus constitués par les humanistes et les savants de l'Époque moderne. Même le célèbre recueil de Pierre Apianus et Bartholomée Amantius (Ingolstadt, 1534), commandé par Charles Quint, pourtant une œuvre avec une prétention scientifique, n'est pas dénué de fantaisie et présente des textes douteux, réputés antiques ou médiévaux (l'épithame de Rodolphe le Fondateur, roi de Germanie et des Romains, †1291).

Les formulaires épigraphiques de l'épithame ont été élaborés au cours des temps, depuis l'Antiquité gréco-romaine, avant de devenir caducs au cours de la première partie du XX^e siècle, avec un passage des langues anciennes aux langues vernaculaires à partir de l'Époque moderne. A l'intérieur de cet arc chronologique large, l'usage de l'épithame a connu de nombreuses variations avec de beaux exemples de re-floraison spontanée ou orchestrée par une élite sociale ou par le pouvoir (le IV^e siècle ap. J.-C. après un III^e siècle

défaillant, la Renaissance carolingienne, le XIX^e siècle romantique, etc.). Les stèles d'aujourd'hui ne présentent plus qu'une succession de prénoms, de noms de famille, de dates de naissance et de décès, les épitaphes plus étoffées sont réservées à quelques grands hommes (et encore souvent sont-elles elliptiques) ou à quelques groupes dont les textes commémorent les circonstances terribles de leur disparition (et encore peuvent-elles être concurrencées par d'autres formes d'expression funéraire). L'épitaphe est la grande oubliée d'aujourd'hui, il est significatif que plusieurs ouvrages récents consacrés aux cimetières des XIX^e-XX^e siècles aient accordé la portion congrue aux épitaphes pourtant encore présentes dans ces derniers, privilégiant le symbolisme de l'architecture.

A Rome, si les plus anciennes inscriptions sont datées de la fin du VII^e siècle av. J.-C., les épitaphes sont plus récentes et leur variante versifiée la plus ancienne (*elogium*) ne remonte pas avant le III^e siècle av. J.-C. (*elogium* de Scipion Barbatus, remanié au II^e siècle). A partir du II^e siècle av. J.-C. et jusqu'au II^e siècle ap. J.-C., l'écriture exposée et singulièrement celle à but funéraire deviennent emblématiques de la civilisation romaine. Le *monumentum* (du verbe *monere*, « faire penser ») est alors indissociable du *titulus* (l'inscription) et constitue un formidable « instrument de la mémoire » (Mireille Corbier, *Donner à voir, op. cit.*, p. 13 et 17-23). La force de cette association explique sans doute que les premiers savants qui ont été confrontés au *Testament du Lingon* ont cru avoir affaire à une copie médiévale d'une inscription funéraire d'un grand notable gaulois du Haut-Empire, soucieux d'achever son enclos funéraire, constitué d'une chapelle, d'un autel et d'un jardin, d'organiser ses obsèques et son culte et d'établir la protection de son tombeau (*Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)*, XIII, 5708). Aujourd'hui, on ne croit plus que ce « testament » fût à l'origine une inscription, ce texte ressemble plutôt à « un pastiche, une sorte d'exercice d'école » (Yann Le Bohec (éd.), *Le Testament du Lingon*, Lyon, De Boccard, 1991 et Mireille Cébeillac-Gervasoni, « L'écrit et l'art figuratif : privilège d'une élite », *Les Elites et leurs facettes*, Rome-Clermont-Ferrand, PUBP, 2003, p. 553-554). Quelle que soit la nature exacte dudit testament, il témoigne malgré tout du désir de ce notable de province de disposer d'un *titulus* : « que soit inscrit sur l'édifice à l'extérieur les noms des magistrats sous lesquels aura été commencé cet édifice, et le nombre d'années de ma vie... » (Y. Le Bohec (éd.), *op. cit.*, p. 19-20, traduction de Pierre Sage).

Le texte, généralement très bref et pauvre à l'origine (*CIL*, VI, 8279 : *Dercina Iuanularia / idibus Nouembr(ibus)*, II^e siècle av. J.-C.), devient plus prolix entre la fin de la République et l'Empire, en associant formulaires stéréotypés (formules d'invocation, de dédicace, éléments qui rappellent les conditions de l'érection du tombeau, ses destinataires, ses dimensions, qualités du défunt, etc.) et informations plus originales et personnelles, à l'occasion d'une mort violente par exemple : *D(is) M(anibus) / L(ucio) Iul(io) L(ucii) fil(io) Sergia / Basso dec(urioni) mun(icipii) / Drobotae quaes(tori) interfecto a / latronib(us) uix(it) an(nis) / XXXX Iul(ii) Iulianus / et Bassus patri / piissimo / et Iul(ius) Valerianus / frater mortem / eius exsecutus / f(aciendum) c(urauerunt)*, « Aux dieux Mânes. A Lucius Iulius Bassus, fils de Lucius, de la tribu Sergia, décurion du municiple de Droboteta [en Dacie], questeur, assassiné

par des brigands, qui vécut quarante ans. Iulius Iulianus et Iulius Bassus, à leur père très pieux, et Iulius Valerianus, son frère, qui vengea sa mort, ont pris soin de faire (ce monument)» (*CIL*, III, 1579, époque impériale). Avec une gamme infinie de variantes, l'usage de l'épithaphe gagne toute la société impériale (du sénateur à l'esclave), chaque catégorie possédant ses marqueurs : une structuration et des formulaires privilégiés. Cependant, la grande diffusion de cet usage est aussi responsable de l'imitation de l'épithaphe aristocratique, dans la mesure du possible, par des individus socialement plus modestes, qui n'échappent pas aux sarcasmes des aristocrates tel Pétrone qui plante un Trimalcion en train de singer les us et coutumes funéraires des notables (*Satiricon*, 71). Même si elles sont fort rares, les épithaphe d'animaux de compagnie existent ; citons les chiennes Perle (*CIL*, VI, 29896) et Myia (*CIL*, XIII, 488) à Rome et à Auch, ou le cheval d'Hadrien, Borysthène, mort au cours du voyage de l'empereur en Gaule en 121 ou 122/123 (*ILN. Apt.*, 33).

A Rome même et dans certaines provinces, la forme versifiée connaît un véritable engouement (environ quatre mille textes, Franz Bücheler et ses continuateurs, *Carmina Latina epigraphica*, Leipzig, 1895-1926, Etienne Wolff, *La poésie funéraire épigraphique à Rome, op. cit.*). L'aristocratie, la première sous la République, a adopté l'*elogium* versifié, passant du vers saturnien aux formes imposées par le poète Ennius (v. 239-169). On a trouvé le poème funéraire le plus long du monde romain (cent dix vers) gravé sur le mausolée des *Flavii* de Cillium, au fin-fond de l'Afrique Proconsulaire au voisinage du désert (Kasserine en Tunisie, *CIL*, VIII, 212). Il est associé à un second poème plus court (*CIL*, VIII, 213) et à une série d'épithaphe en prose (211 et 214-216). Le poète chevronné venait peut-être de Carthage ou même d'Italie et travailla en collaboration avec Flavius Secundus II, le commanditaire (*Les Flavii de Cillium, op. cit.*).

Après un déclin au III^e siècle, l'épigraphie (en particulier funéraire) connaît à nouveau une floraison à partir du IV^e siècle et jusqu'au Haut Moyen Age, période qui présente des temps de reviviscence. Les formulaires de l'épigraphie chrétienne ont évolué vers des «formules hyperboliques fleuries» que les derniers païens ont également adoptées (Nancy Gauthier, «Epigraphie chrétienne», Jean Leclant, *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, PUF, 2005, p. 816). Le Musée des Augustins de Toulouse conserve l'épithaphe en distiques élégiaques de Nymfius, datée du milieu du IV^e siècle, dont l'ambiguïté des formules ne permet pas de trancher fermement quant à l'appartenance religieuse du défunt (plutôt un païen pour Jean-Marie Paillet, «L'énigme Nymfius», *Gallia*, 44, 1986, p. 152-165). L'époque alto-médiévale dans sa globalité semble dominée, pour la grande majorité des individus, par la recherche de l'anonymat, contraire à l'usage de l'épithaphe restreint à quelques milieux (comme celui des évêques). Passée l'époque carolingienne, la pratique épigraphique funéraire, non seulement se revigore, mais aussi peut connaître ici ou là un essor (en particulier à partir du XII^e siècle) avec des modes de fonctionnement propres (des écritures qui s'affranchissent de la capitale romaine par exemple). A la fin du Moyen Age, le développement de l'art funéraire gothique dans l'ensemble de l'Europe consolide sa position. L'humanisme profite de cette situation et cherche à renouer avec

les caractères antiques de l'épigraphie. La Renaissance favorise le retour à des formulaires antiques qu'il fallait cependant adapter et interpréter afin de ne pas aboutir à des discours inintelligibles. L'épithaphe de Jean Fontaine, en l'église Saint-Louis-des-Français à Rome, rappelle que ce noble belge, engagé dans les troupes françaises au service du Saint-Siège, fut frappé à mort par un boulet de canon (*in ipso irruptionis / ardore plumbea glande ictus militari / summa cum laude occubuit*) le 1^{er} mars 1557 dans le Latium (Vincenzo Forcella (éd.), *Iscrizioni delle chiese e d'altri edifici di Roma dal secolo XI fino ai giorni nostri*, III, 1, Rome, 1873, n° 40). On peut considérer que le boulet de canon a fait irruption dans le formulaire épigraphique funéraire à l'antique. L'inscription du mausolée d'Henri II de Montmorency (Moulins, Chapelle de l'ancienne Visitation) évoque les commandements sur terre (*polemarchus*) et sur mer (*thalassiarchus*) du duc, qui terrorisaient ses ennemis (*terror hostium*), dans le premier tiers du XVII^e siècle, avant son accusation de crime de lèse-majesté et son exécution à Toulouse en 1632. Derrière ce formulaire, qui n'aurait pas déplu à un Pompée qui avait reçu en 67 av. J.-C. un commandement universel « sur terre et sur mer » (Cicéron, *De imperio Cn. Pompei*, 56), se cachent les charges d'Amiral de France et de Bretagne et le maréchalat de France, ainsi que les victoires navales (au large des îles de Ré et d'Oléron) et terrestres (dans le Piémont) du duc. Jusqu'au début du XX^e siècle, dans les classes sociales privilégiées, l'épithaphe qui témoigne de la réussite sociale et de l'engagement politique, religieux ou associatif, continue d'être prisée dans l'espace clos des cimetières. Sur les traces des historiens des époques anciennes, les contemporanéistes considèrent les épithaphe comme « un matériau de premier ordre auquel [ils] auraient intérêt à davantage recourir », signale Jacqueline Lalouette (p. 74), appelant de ses vœux la publication d'épithaphiers pour les XIX^e-XX^e siècles sur le modèle des Epitaphiers du Vieux Paris édités par les médiévistes et les modernistes.

Le succès de l'épithaphe gravée jusqu'à l'époque contemporaine a permis à cette dernière d'apparaître dans les représentations iconographiques quand elle n'est pas devenue image elle-même. Dans le monde romain, quand ils ne s'invitent pas dans les peintures ou les mosaïques, les *tituli* sont peints ou constitués par des tesselles. Au Moyen Âge comme à l'Époque moderne, les représentations de stèles inscrites envahissent les manuscrits et les éditions imprimées. A partir des années 1760, depuis Rome et son atelier du Corso, le Piranèse propose à l'Europe des Lumières ses vues et ses antiquités romaines dans lesquelles les inscriptions funéraires tiennent une place de choix. Il faut dire que la redécouverte des grands sites campaniens dans la première moitié du XVIII^e siècle (Herculanum en 1738, Pompéi en 1748) et leur « exploitation » par les Bourbons de Naples (jusqu'aux troubles révolutionnaires et entre 1815 et 1861), les Français (1806-1815) puis le roi d'Italie (après 1861) encouragent « le retour à l'antique » et remettent au goût du jour les épithaphe retrouvées sur la « Voie des sépulcres » de Pompéi. Si au XVIII^e siècle les sites vésuviens n'appartenaient pas réellement à l'éventail des excursions du « grand tour » proposé en Italie à la jeunesse aisée de l'Europe occidentale, ils intéressaient beaucoup des hommes et des femmes plus âgés, des savants « antiquaires » et des hommes (ou des femmes) de pouvoir. En mars

1813, à Pompéi, la reine Caroline Bonaparte-Murat assista au déblaiement du tombeau de C. Munatius Faustus (*CIL*, X, 1030) (les expressions entre guillemets ci-dessus sont empruntées à Egon C. Corti, *Vie, mort et résurrection d'Herculanum et de Pompéi*, Paris, 1995 (1940) et Chantal Grell, *Herculanum et Pompéi dans les récits des voyageurs français du XVIII^e siècle*, Naples, 1982). A la même époque, la redécouverte des nécropoles grecques, dans le sud de la péninsule, et étrusques, au voisinage de Rome et en Toscane, participent aussi à cette immersion des élites européennes dans le monde funéraire antique. Les académies savantes de toute l'Europe travaillent à la diffusion des corpus épigraphiques de l'Antiquité ; en France, la « petite Académie » de Louis XIV, fondée en 1663, devenue en 1701 l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est chargée de cette mission.

Avec la fin de l'Antiquité et l'Empire chrétien, la nature du lectorat change car le rapport à l'espace funéraire se transforme aussi radicalement. D'objet extérieur, l'épithaphe devient au Moyen Age et à l'Époque moderne un texte enfermé dans les cimetières et dans les églises. Au siècle des Lumières, les politiques de salubrité publique des princes éclairés chassent les morts des églises, métamorphosées en musées de cénotaphes, et rejettent les épithaphe en dehors des villes, à l'abri des hauts murs des nouveaux cimetières : « une loi nouvelle place aujourd'hui le sépulcre loin des regards amis » (Ugo Foscolo, *Tombeaux*, 1807), et transforme le monde des épithaphe en microcosme. C'est dans ce contexte que le cimetière du Père-Lachaise est ouvert à Paris en 1804. Ainsi, depuis la fin de l'Antiquité, l'épithaphe ne dispose plus que de publics limités : les familles au moment des obsèques ou de la Toussaint, les promeneurs à la recherche d'un paysage qui conduit à la méditation. Le simple passant, le voyageur qui cheminait le long des nécropoles extra-urbaines, si souvent interpellé dans les épithaphe antiques, a disparu. Certes le XIX^e siècle s'est laissé aller à une hypersensibilité pour les cimetières, les tombeaux et les épithaphe, noyés dans la verdure, mais ce phénomène ne toucha que les milieux très privilégiés et donc circonscrits. Les élites de la « France iconoclaste », pour reprendre Philippe Ariès qui fait ainsi référence aux destructions des Guerres de religion et de l'époque révolutionnaire (*Essai sur l'histoire de la mort en Occident, op. cit.*, p. 11), plus que de tout autre pays, se lancèrent dans cette griserie d'un genre particulier.

Il existait des épithaphe qui n'étaient pas visibles d'un quelconque public : les endotaphes, enfermées ou inscrites à l'intérieur des tombeaux, des sarcophages ou des cercueils. Ce phénomène, connu dès l'Antiquité païenne, est amplifié par le christianisme qui voit dans cet usage le moyen de faire parvenir des messages censés favoriser la dormition puis la résurrection, en garantissant l'identité des défunts et en éloignant les mauvais esprits. Cécile Treffort analyse ainsi les deux inscriptions du jeune moine Hunus, de Saint-Denis, mort vers 840, « gravée[s] à la pointe sèche dans le plâtre [...] de la cuve » de son sarcophage. L'inscription de la paroi nord précise qu'Hunus « fut enseveli en second » dans le sarcophage, faisant fi de l'interdiction canonique de la superposition des corps, sans doute en partie caduque à cette époque (*Mémoires carolingiennes, op. cit.*, p. 23-26). A l'époque augustéenne, les inscriptions funéraires du sénateur P. Paquius Scaeva et de son épouse Flavia,

qui évoquent à la fois la généalogie des époux et la carrière sénatoriale de l'homme, ont été gravées à l'intérieur de la caisse du sarcophage retrouvé à Histonium dans le Samnium (*CIL*, IX, 2845-2846). Le sénateur disposait aussi d'un cénotaphe à Rome, dédié par trois de ses affranchis (*CIL*, VI, 1483). On reste étonné de la quantité et de la qualité des informations transmises par les *tituli* destinés à l'enfermement dans la tombe. Les célèbres *elogia Scipionum*, qui étaient à l'intérieur du tombeau de la *via Appia*, relèvent également du même questionnement.

Des épitaphes cachées à l'absence d'épitaphe, les Anciens avaient déjà franchi le pas. En 107 ap. J.-C., Pline le Jeune constate l'inachèvement du tombeau de Verginius Rufus, son mentor disparu dix ans plus tôt, dont l'épitaphe (un simple distique) n'a pas été gravée, ce qui scandalise l'écrivain (*Lettres*, VI, 10). Il accuse « l'indifférence de celui qui a été chargé de s'en occuper » (trad. Annette Flobert, Paris, Flammarion, 2002), c'est-à-dire l'héritier principal dont on peut s'interroger sur l'identité, comme on peut s'interroger sur la responsabilité de Pline lui-même, héritier également de Verginius Rufus. Il est vrai que les héritiers pouvaient oublier leur devoir envers les défunts d'où le nombre important de sépultures réalisées de leur vivant par les futurs bénéficiaires. Cependant, la négligence des héritiers n'explique peut-être pas complètement l'état d'abandon du tombeau de Verginius Rufus. L'idée qu'il doit exister un rapport paradoxal entre la grandeur d'un homme et la modestie de sa sépulture, symbolisée par son état d'inachèvement ou d'abandon, ou encore son absence, a sans doute joué dans cette affaire. Un autre ami sénateur de Pline, Frontin, curateur des eaux en 96/97, « interdi[t] qu'on élève un monument à sa mémoire » (*Lettres*, IX, 19). On pourrait rapprocher cet état d'esprit de celui qui commanda au traitement des rois de France, de la famille des Bourbons, qui étaient déposés dans la crypte de la basilique Saint-Denis, dans de simples cercueils posés sur des tréteaux de fer, sans la moindre épitaphe. Colette, dans un article de 1924 intitulé « Mausolées », exposait sa préférence pour « les tombeaux qui sont chargés de verdure effrénée et respectés du râteau », affranchis de la « fidélité ménagère » qui « essui[e] la couronne de perles, chang[e] l'eau du petit vase à fleurs et ponc[e] le marbre gravé » (*Œuvres*, III, Paris, Gallimard, 1991, p. 136-138). Nous ne sommes pas très loin du tombeau abandonné de Verginius Rufus.

Pourquoi le monde contemporain a-t-il abandonné l'usage d'écrire des épitaphes ? On a coutume d'évoquer comme facteur d'explication la distanciation que les individus ont adoptée vis-à-vis de la mort et des anciens rituels qui établissaient le deuil et la mémoire des défunts. La « mort inversée » (Philippe Ariès), médicalisée, est désormais dissimulée dans les hôpitaux. Les obsèques et les commémorations, en public, sont désormais expéditives, le chagrin et le souvenir sont intériorisés. L'incinération et la dispersion des cendres, de plus en plus pratiquées de nos jours, aboutissent à la négation même de tout lieu de sépulture et de mémoire, les « jardins du souvenir » étant de bien pâles pis-aller pour les cendres des défunts en quête encore d'un asile. Selon Philippe Ariès, ce « reflux » de la mort fut préparé par l'indifférence aux rituels funéraires prônée par les autorités ecclésiastiques de l'après Réforme protestante et de la Contre-Réforme catholique aux XVII^e et XVIII^e siècles qui

croyaient avoir à lutter contre des survivances du paganisme, malgré un XIX^e siècle peu sensible malgré tout à ces préceptes. La mémoire des défunts s'est réfugiée dans le cercle étroit des proches et compte sur de nouveaux *stimuli* de la remémoration comme la photographie ou les films.

On a pu prêter aux épitaphes le pouvoir néfaste de détourner les lecteurs du soin légitime, donc prioritaire, dû aux vivants. Cette idée est ancienne mais l'époque contemporaine a pu lui donner plus de force. A l'époque antique, elle a même donné une expression proverbiale : *uiuorum meminī*, « je me souviens des vivants » (Cicéron, *De Finibus*, V, 3), que l'on pouvait employer pour mettre fin à l'évocation d'un défunt ou à la lecture d'une épitaphe. Le Caton l'Ancien de Cicéron s'inscrirait d'ailleurs peut-être en faux contre cet adage en prenant la défense des épitaphes (*Cato Maior*, VII, 21). Dans les sociétés modernes, la priorité aux vivants a pu être affirmée et reléguer au second plan l'entretien de la mémoire des défunts.

En outre, les éloges funèbres et les épitaphes ont été accusés de desservir la vérité, de ne véhiculer que des mensonges. L'accusation n'est pas nouvelle, Polybe, Cicéron ou Tite-Live (pour se limiter à des auteurs antiques), en leurs temps, considéraient les *laudationes* et les *tituli* des grands hommes comme de « fallacieux mensonges » (Tite-Live, VIII, 40, 4-5, trad. Charles Guittard et Raymond Bloch, Paris, Belles Lettres, 1987) qui pouvaient déformer la réalité historique. A l'époque contemporaine, les écrivains n'ont pas manqué de dénoncer aussi le fossé qui pouvait exister entre les discours funèbres et funéraires, qui enjolivaient les actions des défunts, et la réalité qui pouvait être quelquefois pitoyable. Il y a dans cette dénonciation un air de critique sociale, les éloges funèbres et les épitaphes donnant à l'hypocrisie de l'ordre social la dureté du marbre. Colette évoque, dans *La Maison de Claudine*, dans un chapitre intitulé non sans malice « Épitaphes », la manie de son frère de treize ans, Léo, de fabriquer dans le grenier des tombeaux miniatures, ornés d'épitaphes de sa composition, qu'il installa ensuite dans le jardin familial, et la conversation des deux enfants sur la distorsion entre le contenu des épitaphes et la vérité sur l'existence des personnages, tous deux imaginés par Léo. Elle oppose ainsi l'Astoniphronque Bonscop qui buvait et frappait sa femme au « bon père, bon époux » de l'épitaphe (*Œuvres*, II, Paris, Gallimard, 1986, p. 1002-1005).

Dénoncée comme mensongère et inutile, l'épitaphe n'a plus tout à fait sa place dans la panoplie des moyens de communication d'une société moderne dominée par un *carpe diem*, débarrassé des ancêtres et empruntant d'autres voies d'(auto)célébration. L'épitaphe est confinée aujourd'hui aux mondes des historiens et des généalogistes amateurs.

BIBLIOGRAPHIE

- ARIÈS, Philippe, *Essai sur l'histoire de la mort en Occident*, Paris, Seuil, 1975.
- *L'homme devant la mort*, II, Paris, Seuil, 1985.
- CAGNAT, René, « Sur les manuels professionnels des graveurs d'inscriptions romaines », *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, 13, 1889, p. 51-65.
- CICÉRON, *Tusculanes*, texte établi par Geoges Fohlen et trad. par Jean Humbert, Paris, Les Belles Lettres, 1931.
- CORBIER, Mireille, *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris, CNRS, 2006.
- FAVREAU, Robert, *Épigraphie médiévale*, Bruxelles, Brepols, 1997.
- GALLETIER, Edouard, *Étude sur la poésie funéraire romaine d'après les inscriptions*, Paris, Hachette, 1922.
- HOFFMANN, Geneviève et SARTRE-FAURIAT, Annie (éd.), *Les Pierres de l'Offrande*, I & II, Zürich, Akanthus, 2001 & 2003.
- LALOUETTE, Jacqueline, « Les épitaphes : l'épigraphie funéraire et la prosopographie », *Siècles*, 10, 1999, p. 61-74.
- Les Flavii de Cilium. *Étude du mausolée de Kasserine*, Rome, EFR, 1993.
- SANDERS, Gabriel, *Lapides Memores. Païens et chrétiens face à la mort : le témoignage de l'épigraphie funéraire latine*, Faenza, Fratelli Lega, 1991.
- « Le dossier quantitatif de l'épigraphie latine versifiée », *L'Antiquité Classique*, 50, 1981, p. 707-720.
- TREFFORT, Cécile, *Mémoires carolingiennes. L'épitaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIII^e-début XI^e siècle)*, Rennes, PUR, 2007.
- VALETTE-CAGNAC, Emmanuelle, *La lecture à Rome*, Paris, Belin, 1997.
- WOLFF, Etienne, *La poésie funéraire épigraphique à Rome*, Rennes, PUR, 2000.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	9
<i>Saulo Neiva</i>	
Les genres : unité et diversité, positionnement et investissement générique	17
<i>Dominique Maingueneau</i>	
Alba	35
<i>Dietmar Rieger</i>	
Ana	47
<i>Alain Montandon</i>	
Apologue	57
<i>K. Alfons Knauth</i>	
Audengière	71
<i>Claude Roussel</i>	
Baguenaude	75
<i>Beate Langenbruch</i>	
Ballade	81
<i>Bertrand Degott</i>	
Blason	97
<i>Christian Godin</i>	
Centon	111
<i>Delphine Viellard</i>	
Chanson de geste	123
<i>Claude Roussel</i>	
Chant royal	135
<i>Bertrand Degott</i>	
Chantefable	147
<i>Claude Roussel</i>	
Comédie ancienne	155
<i>Anne de Cremoux</i>	
Comédie italienne	167
<i>Guy Spielmann</i>	
Comédie saxonne	173
<i>Elsa Jaubert</i>	
Dialogue philosophique	185
<i>Christian Godin</i>	

Dispute	199
<i>Béatrice Périgot</i>	
Drame allégorique	209
<i>Anne Teulade</i>	
Drame de boulevard	223
<i>Johannes Landis</i>	
Drame dramatique	235
<i>Gérard Thiériot</i>	
Eglogue	243
<i>Caroline Andriot-Saillant</i>	
Epigramme	257
<i>Etienne Wolff</i>	
Épithaphe stélaire	267
<i>Laurent Lamoine</i>	
Epopée	277
<i>Saulo Neiva</i>	
Epyllion	289
<i>Isabelle Jouteur</i>	
Fabliau	307
<i>Magali Lachaud</i>	
Farce	327
<i>Jean-Claude Ternaux</i>	
Fatras	343
<i>Julie Crohas</i>	
Fatrasie	357
<i>Stéphan Geonget</i>	
Féerie	371
<i>Roxane Martin</i>	
Gregueria	385
<i>Laurie-Anne Laget</i>	
Hexameron	399
<i>Gilles Banderier</i>	
Histoire tragique	409
<i>Nicolas Cremona</i>	
Historia	421
<i>Eléonore Andrieu - Françoise Laurent</i>	
Idylle	437
<i>Alain Montandon</i>	
Lai narratif	449
<i>Magali Lachaud</i>	
Lapidaire	463
<i>Valérie Gontero-Lauze</i>	

TABLE DES MATIÈRES	1169
Manuel d'inquisiteur	477
<i>François Raviez</i>	
Maxime	487
<i>Miriam Lay Brander</i>	
Mémoires aristocratiques	499
<i>François Raviez</i>	
Miracle	513
<i>Beate Langenbruch</i>	
Mystère	543
<i>Pierre Servet</i>	
Ode	559
<i>Jean-Pierre De Giorgio, Nathalie Dauvois, Didier Alexandre,</i> <i>Sophie Malick-Prunier, Maxime Pierre, Jean-Yves Vialleton</i>	
Oraison funèbre	571
<i>Philippine Dauga-Casarotto</i>	
Pantoum	589
<i>Guy Demerson</i>	
Physiologie	603
<i>Stefano Lazzarin</i>	
Poésie industrielle	627
<i>Caroline de Mulder</i>	
Poésie mnémonique	639
<i>Philippe Chométy</i>	
Poésie scientifique	661
<i>Philippe Chométy - Hugues Marchal</i>	
Pont-neuf	683
<i>Dietmar Rieger</i>	
Quatrain moral	697
<i>Eric Tourrette</i>	
Récit de conversion	709
<i>Béatrice Jakobs</i>	
Récit de voyage scientifique	723
<i>Anne-Gaëlle Weber</i>	
Recueil de caractères	741
<i>François Raviez</i>	
Renga	749
<i>Sabine Savornin</i>	
Riqueracque	761
<i>Beate Langenbruch</i>	
Roman colonial	781
<i>Yves Clavaron</i>	
Roman courtois	795
<i>Francis Gingras</i>	

Roman d'aventures	807
<i>Anne-Gaëlle Weber</i>	
Roman de cape et d'épée	829
<i>Sarah Mombert</i>	
Roman épistolaire	841
<i>Benoît Tane</i>	
Roman gothique	855
<i>François Raviez</i>	
Roman-dialogue	867
<i>Alain Montandon</i>	
Rondeau	881
<i>Bertrand Degott - Dominique Chaigne</i>	
Rondel	897
<i>Bertrand Degott</i>	
Rotrouenge	907
<i>Beate Langenbruch</i>	
Salon	925
<i>Elise Pavy</i>	
Satire classique en vers	941
<i>Pascal Debailly</i>	
Satire ménippée	955
<i>Nicolas Correard</i>	
Sextine	967
<i>Anne-Marie Quint</i>	
Sirventès	979
<i>Michael Bernsen</i>	
Songe allégorique	989
<i>Sylvie Ballestra-Puech</i>	
Sottie	997
<i>Michèle Gally</i>	
Tenson	1007
<i>Michael Bernsen</i>	
Thrène	1015
<i>Claire Riffard</i>	
Toast	1025
<i>Alain Montandon</i>	
Traité de Rhétorique	1033
<i>Volker Kapp</i>	
Traité de savoir-vivre	1049
<i>Alain Montandon</i>	

TABLE DES MATIÈRES	1171
Triolet.	1067
<i>Bertrand Degott</i>	
Vies de soldats chrétiens	1079
<i>Catherine d'Humières</i>	
Villanelle	1093
<i>Bertrand Degott</i>	
Voyage dans l'au-delà	1107
<i>Myriam White-Le Goff</i>	
Xénie	1119
<i>Alain Montandon</i>	
Les auteurs	1125
Index	1139